

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de l'encadrement et des relations sociales

Bureau RH-1C

64/70 Allée de Bercy – Teledoc 824

75574 PARIS cedex 12

Paris, le 18 décembre 2013

Le Directeur Général des Finances Publiques

à

Mmes et MM. les Délégués du Directeur Général
Mmes et MM. les Directeurs régionaux et
départementaux des Finances publiques
Mmes et MM. les Directeurs des directions et services
à compétence nationale ou spécialisés

Affaire suivie par

claudine.lacombe@dgfip.finances.gouv.fr

☎ 01 53 18 02 73 📠 01 53 18 95 32

katy.dorval-maze@dgfip.finances.gouv.fr

☎ 01 53 18 33 99 📠 01 53 18 95 32

Référence : RH-1C/2013/12/7835

Circulaire
Instruction
Note de service

Objet : Appel à candidatures destiné à pourvoir les emplois de catégorie A :

- des directions spécialisées dans le contrôle fiscal,
- de la direction des grandes entreprises,
- de la BNEE et de la BCF de la DRESG,
- dans les centres « Impôts Service ».

Service(s) concerné(s) : Services des Ressources humaines

Calendrier : Décembre 2013-janvier 2014

Résumé :

L'administration élaborera prochainement les mouvements de mutation pour l'année 2014.

La présente note a pour objet de pourvoir certains postes de catégorie A susceptibles de se libérer au 1er septembre 2014, lors de ces mouvements, et qui présentent des sujétions ou requièrent de la part des agents des qualités et aptitudes particulières dans des domaines complexes.

Les emplois concernés sont les suivants :

- les emplois de la Direction Nationale d'Enquêtes Fiscales, de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales, de la Direction Nationale des Vérifications de Situations Fiscales et de la Direction des Grandes Entreprises ;
- les emplois en brigade nationale d'enquêtes économiques (BNEE) et en brigade de contrôle fiscal de la DRESG ;
- les emplois du service à compétence nationale « Impôts Service », dans les centres de Lille, Nancy, Rouen et au sein de l'unité de direction de Pantin ;

Cet appel à candidatures est ouvert aux inspecteurs titulaires et aux stagiaires en cours de scolarité dans les établissements de formation de l'ENFIP (Noisiel, Clermont Ferrand) quelle que soit la dominante suivie .

Tous les agents désirant rejoindre l'un de ces emplois doivent participer à cet appel à candidatures, y compris ceux qui occupent actuellement un emploi au sein de l'une de ces directions et qui souhaitent changer de mission/structure nationale.

La **date limite** de réception des candidatures à la direction actuelle du candidat est fixée au 21 janvier 2014.

A. PRESENTATION GENERALE DU DISPOSITIF

1. Généralités

S'agissant de postes à profil, les affectations seront prononcées après examen des dossiers individuels des agents ayant répondu au présent appel à candidatures et consultation des directions susceptibles de recevoir ces agents.

Il est précisé que des demandes liées ou conservatoires peuvent être souscrites dans le cadre de cet appel à candidatures.

La commission administrative paritaire nationale pourra être amenée à émettre un avis sur le choix des candidats.

2. Participation combinée à plusieurs appels à candidatures et au mouvement général de mutation

Les agents peuvent postuler différents emplois au sein de cet appel à candidatures et participer parallèlement au mouvement général de mutation pour solliciter **d'autres postes**. Les différentes demandes éventuellement souscrites seront priorisées de la manière suivante :

- 1) appel à candidatures pour des emplois dans les services centraux et structures assimilées ;
- 2) appel à candidatures pour les postes à profil dans les directions nationales et spécialisées (DNEF, la DVNI, la DNVSF, la DGE, la BNEE et la BCF de la DRESG, les centres « Impôts service »).
- 3) mouvement général de mutation.

Ainsi, si un agent voit sa candidature retenue au titre de l'appel à candidatures pour les postes à profil dans les DNS, sa demande de participation au mouvement général sera considérée comme caduque.

Attention appelée : Les vœux formulés pour ces emplois, dans le cadre des mouvements généraux, ne seront pas examinés.

B. DIRECTIONS, EMPLOIS PROPOSES ET APTITUDES REQUISES

Les directions concernées, les emplois proposés et les aptitudes requises sont décrites respectivement à annexe I comme suit :

- Emplois des directions spécialisées dans le contrôle fiscal, emplois de la DGE, emplois en B.N.E.E et en BCF de la DRESG, les emplois dans les centres « Impôts Service » (centres de Lille, Nancy, Rouen et au sein de l'unité de direction de Pantin).

C. MODALITES PRATIQUES

Les demandes des IFIP titulaires et stagiaires seront formulées dans AGORA « Vœux » en accédant au code mouvement « Appel à candidatures CAT A . P. PROFIL ».

Les dossiers de candidature déposés par les **IFIP titulaires** comporteront :

- la fiche de vœux AGORA ;
- le curriculum vitae (imprimé 162-B-SD) ;
- l'avis motivé du directeur ou du chef de bureau (imprimé 75-T – AVIS) ;
- les 3 dernières fiches de notation.

Les dossiers de candidature déposés par les **IFIP stagiaires** comporteront :

- la fiche de vœux AGORA ;
- le curriculum vitae (imprimé 162-B-SD) ;
- l'avis établi par les établissements de formation de l'ENFIP (imprimé 75-T - AVIS).

Les imprimés sont disponibles en ligne sous NAUSICAA - Les agents/Ressources humaines - Statuts et Carrières - Mutation et affectation - Annexes de l'Appel à candidatures CAT P.PROFIL

L'attention des directeurs des directions sollicitées est une nouvelle fois appelée sur la nécessité de formuler leurs avis négatifs de manière clairement circonstanciée.

* * *

Les collaborateurs des bureaux RH-1C sont à la disposition **des services de ressources humaines des directions** pour toute question ou difficulté concernant ce dispositif :

Contacts au bureau RH-1C:

- ◆ Corinne SIMON-GRAMOLI , administratrice des finances publiques adjointe - ☎ 01.53.18.61.88
- ◆ Claudine LACOMBE, inspectrice divisionnaire- ☎ 01.53.18.02.73
- ◆ Katy DORVAL-MAZE , inspectrice - ☎ 01.53.18.33.99

Pour le Directeur général des finances publiques,
L'administrateur général des finances publiques,
Chef du bureau

Xavier MENETTE

ANNEXE I

**LES EMPLOIS DES DIRECTIONS SPECIALISEES DANS LE CONTROLE FISCAL
LES EMPLOIS DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
LES EMPLOIS EN B.N.E.E
LES EMPLOIS EN BCF DE LA DRESG
LES EMPLOIS DANS LES CENTRES « IMPÔTS SERVICE » DE LILLE, NANCY, ROUEN
ET AU SEIN DE L'UNITÉ DE DIRECTION DE PANTIN**

Ces emplois présentent des sujétions ou requièrent de la part des agents des qualités et aptitudes particulières dans des domaines complexes de la fiscalité. Ils nécessitent parfois une spécialisation en adéquation avec le tissu fiscal.

Les candidatures aux emplois des B.N.E.E seront examinées par le bureau CF-1 en liaison avec le chef de la brigade nationale et les S.R.P.J.

Les centres "Impôts service", chargés de délivrer au public (particuliers et professionnels) des renseignements relatifs à l'assiette, au contrôle et au recouvrement de tous les impôts, peuvent également assister les usagers dans le cadre des procédures de télédéclarations ou télépaiement. De manière plus générale, ils offrent une assistance à la bonne appréhension de la matière fiscale.

**Des fiches de postes sont disponibles sur :
ULYSSE/NAUSICAA - Les agents/Ressources humaines - Statuts et Carrières - Mutation et affectation.**